



RÈGLEMENT JOURNÉE ÉDUCATIVE ACTIVITÉ MOTOCROSS



Les journées éducatives sont consacrées exclusivement au sport motocycliste sous l'égide de la Fédération Française de Motocyclisme, afin de permettre aux jeunes de pratiquer et/ou de découvrir l'activité.

Obligations du club organisateur :

- prévoir au minimum l'accueil du matin,
- mettre la flamme « LMBFC – Comité Éducatif et Découverte » et faire une photo en fin de journée avec participants et encadrants pour mise en ligne,
- transmettre la feuille d'émargement des participants avec nom, prénom, club, type et numéro de licence,
- transmettre la liste des guidons délivrés (nom, prénom et type du guidon),
- transmettre le nom des éducateurs,
- transmettre le compte rendu de la journée,
- appliquer et respecter la réglementation et des Règles Techniques de Sécurité (RTS) de la discipline.

Horaires type d'une journée :

Il est conseillé l'amplitude 9h - 12h et 13h30 (ou 14h00) - 16h30 (ou 17h00), en tenant compte des ateliers effectués, des jeux réalisés, de l'homogénéité des groupes (10 enfants maximum) et du respect des temps de repos.

Toutefois, les horaires sont à confirmer et à adapter par le club organisateur, selon le nombre de participants et contraintes préfectorales éventuelles du site.

Participants :

Ces journées sont destinées aux licenciés FFM de 6 à 14 ans et aux jeunes non licenciés de 6 à 12 ans.

Pour les non licenciés, une licence journée LJD sera souscrite au préalable sur le site de la FFM, conformément aux prescriptions de la fédération, le but étant de fédérer les futurs pilotes.

Voir lien suivant <http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/> (tarif 25 euros).

Pour les pilotes souhaitant louer une moto et son équipement obligatoire, en faire la demande sur le formulaire d'inscription pour que le club organisateur intervienne auprès d'un prestataire extérieur (modalités et contrat à effectuer avec le loueur).

Tarifs d'inscription à la journée :

- Zone BFC Est :

25 euros (voir modalités complémentaires avec le club organisateur)

- Zone BFC Ouest :

10 euros

L'aide attribuée de 300 euros sera versée au club organisateur après réception des informations demandées ci-dessus sur la boîte mail **lmbfc.comite-educatif@orange.fr**
Informations à transmettre sous 15 jours après la journée.